

# **CONCOURS DE RECRUTEMENT** **DE PROFESSEURS DES ECOLES - 2009**

## **OCCITAN**

### **CONCOURS EXTERNE DE ET EN LANGUE REGIONALE : EPREUVES ECRITE ET ORALE**

### **AUTRES CONCOURS : EPREUVE ORALE FACULTATIVE**

#### **1) NATURE DES EPREUVES D'OCCITAN**

Compte tenu de leur spécificité par rapport aux épreuves de langue étrangère, il est utile d'en rappeler la nature.

##### **1-1 concours spécial de et en langue régionale.**

Le concours spécial de et en langue régionale dispose d'un contingent de postes spécifiques. Il a pour objectif de recruter des professeurs des écoles capables d'enseigner les langues régionales notamment dans les classes bilingues (mais pas seulement). Il ouvre des perspectives professionnelles qui valorisent très fortement les compétences en langue et culture occitanes grâce à deux épreuves de plus que le concours normal. L'occitan a en effet en tout un coefficient de 4 dans le concours.

- Pour l'admissibilité, il y a, en plus des épreuves du concours normal une épreuve écrite de langue régionale avec un coefficient de 2. Cette épreuve décisive consiste en un commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et d'une traduction en français d'un passage de ce texte (durée de l'épreuve 3 heures).
- A l'oral il y a, comme pour le concours normal, une épreuve de langue vivante étrangère sans programme (coefficient 1) mais en plus une épreuve orale de langue régionale avec un coefficient de 2. L'épreuve orale d'admission consiste "en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée" (durée 30 minutes, préparation 30 minutes, coefficient 2).

**1-2 Pour le concours normal,** l'occitan est une option facultative de coefficient 1 dont seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue de l'ensemble des épreuves. L'épreuve consiste en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée. Cette épreuve bien que facultative ne fait donc prendre aucun risque mais peut être décisive par les points complémentaires qu'elle peut apporter.

## **2) RAPPORT SUR LE CONCOURS SPECIAL 2009**

La session 2009 est un bon cru, meilleur que les années précédentes. 43 inscrits contre 37 en 2008. 22 candidats ont participé aux épreuves alors qu'ils n'étaient que 15 en 2008. 13 ont été admissibles ce qui représente une bonne proportion. Sur les 13 admissibles 8 ont été reçus sur la liste principale et 2 sur la liste complémentaire. C'est un bon score.

A noter que les candidats, depuis deux ans, se préparent mieux à l'importante première épreuve orale d'entretien. Il n'y a pas eu de candidat admissible éliminé et cette année la moyenne a même été supérieure pour cette épreuve au CRPE spécial (12,54) qu'au concours normal (11,93).

L'amélioration du niveau des candidats et la croissance des besoins de l'enseignement bilingue peuvent laisser espérer une augmentation du nombre de postes à la prochaine session mais il conviendrait aussi que le nombre de candidats progresse aussi.

### **2-1 Epreuve écrite du concours spécial**

Commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et traduction en français d'un passage de ce texte.

Le texte à commenter, "*Carrièira desl reverbèris*" de Félix Daval était extrait de « Les òmes de l'Ecir » IEO Cantal, 1987 (Cf. annexes). Ce texte est une description de la vie en ville ainsi que de la perception et des sentiments du narrateur.

5 questions, dont la dernière, la plus ouverte était bien sûr la plus importante guidaient le commentaire et 15 lignes devaient être traduites. Deux notes ont été inférieures à 10. La moyenne a été de 13,13 contre 14,2 l'an passé. La majorité des candidats ont démontré une bonne maîtrise de l'expression écrite (6 ont eu 15 ou plus). La langue était souvent riche, précise et expressive. Le jury exigeant sur la qualité de la langue et la richesse du vocabulaire s'est par contre montré bienveillant pour la graphie qui n'est pas totalement maîtrisée par certains candidats qui par ailleurs ont une bonne syntaxe.

La qualité et l'importance des commentaires sont très variables. Certains ont construit le commentaire sans tenir véritablement compte des questions destinées à le faciliter. D'autres ont répondu trop sèchement aux questions sans développer suffisamment alors qu'ils avaient visiblement un niveau de langue qui le leur permettait. Rappelons que les questions ne sont pas fermées mais très ouvertes. Elles ouvrent des pistes pour faciliter, guider le commentaire et ne couvrent pas tout. D'autres approches sont possibles. Il convient donc de souligner que, si c'est d'abord la compétence linguistique qu'il s'agit de juger, la pertinence des commentaires, la bonne compréhension des questions, les développements argumentés et la culture générale sont aussi des critères d'évaluation. Un commentaire trop court se contentant de paraphraser ou recycler des éléments du texte sans prise en compte du contexte, ne démontre pas de véritables compétences. L'auteur décrit par le narrateur interposé une ville triste et polluée et les rituels d'une vie répétitive d'un homme jeune probablement célibataire et assez isolé qui travaille dans une zone industrielle. Les deux dernières questions sur les sentiments du narrateur, l'image de la ville et surtout la présentation d'une autre vision plus positive de la ville permettaient de larges et libres développements. Certains ont su bien argumenter et démontrer leur bonne autonomie langagière et leur capacité critique. D'autres par contre n'ont pas bien compris qu'on devait là prendre et illustrer une position radicalement différente de celle de l'auteur en soulignant les attraits de la vie en ville.

La version a montré la bonne compétence linguistique en français et en occitan de la majorité des candidats mais révélé aussi des carences lexicales et de graves confusions. Qu'on en juge : la « *portanèla* » pour un candidat c'est le « porte manteau » et « *los liuraires estremen los blancs* » a donné lieu à plusieurs traductions fantaisistes. « *Viste lo cafè* » est devenu dans une copie « vue sur le café ». Il est aussi étonnant que « *esquiçadas* » aient pu être traduit par « étroites » dans un cas et « esquissées » dans un autre.

## **2-2 Epreuve orale d'occitan du concours spécial**

Les candidats admissibles ont montré une bonne maîtrise de la langue occitane en continu et en interaction pour reprendre les termes du CECRL. Avec une moyenne de 15,65 la très grande majorité se sont montrés excellents tant pour la qualité de la langue que pour la capacité à commenter et argumenter de façon structurée.

Les documents authentiques variés étaient illustrés et le plus souvent extraits de la presse occitane, L'objectif est d'abord d'évaluer la capacité du candidat à faire un exposé en occitan sur un sujet relativement simple. L'échange qui suit la présentation peut comprendre la lecture et la traduction d'un passage et, après le commentaire du document, les questions peuvent aller au-delà des documents proposés initialement. Parmi les sujets de cette année on peut citer, « *Obama foguèt una victoria confortabla* », « *Après la tempèsta* ».

Les candidats doivent donc se préparer à parler de l'actualité, des faits de société et acquérir l'aisance nécessaire pour réagir et dialoguer autour de la thématique proposée. Rappelons encore une fois que pour le concours spécial le documents peut être écrit ou audiovisuel et qu'il n'y a pas d'épreuve didactique. Il n'est donc pas nécessaire d'expliquer comment on utiliserait ce document en classe.

## **3) EPREUVE ORALE FACULTATIVE D'OCCITAN DES AUTRES CONCOURS**

Pour les 34 candidats qui se sont présentés à cette épreuve facultative (28 en 2008), les notes se sont réparties entre 9 et 19 avec une moyenne de 13,50 contre 12,87 en 2008. 1 seul candidat n'a pas atteint 10 mais n'a rien perdu car seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte. Plusieurs candidats compte tenu de leur excellent niveau en occitan auraient mieux valorisé cette compétence au concours spécial.

Les documents utilisés (avec au choix un sujet en gascon et un en languedocien) étaient comparables à ceux du concours spécial mais le niveau d'exigence reste moindre.

Quelques exemples :

- *lo só que luseish entà tots*
- *per las carrièras de Ho Shi Minh e de Hanoi*
- *pichons mèstièrs per un grand país*

Après la présentation du document et de son contenu, la première partie de l'entretien portait sur le contenu du document lui même pour en vérifier la compréhension globale et détaillée. La lecture et la traduction d'un passage sont souvent demandées. Ensuite les questions du jury amenaient vers un élargissement du débat pour provoquer une expression plus personnelle, vérifier le degré d'autonomie et de culture générale. Rappelons que ce ne sont pas les connaissances liées au sujet abordé par le document qui sont d'abord jugées mais bien les compétences linguistiques. Le document n'est pas dans cet exercice un objet d'étude mais un prétexte pour créer une véritable situation de communication.

Le jury a été d'abord attentif à la maîtrise de la langue occitane (phonétique, syntaxe, richesse du vocabulaire, fluidité) mais il a tenu compte aussi de la qualité de la présentation

du contenu des documents (émergence du sens, mise en relation avec l'expérience personnelle et le contexte). Il juge aussi la capacité à argumenter, rebondir, communiquer. Pour cette épreuve aussi il convient de rappeler qu'il n'y a pas de partie pédagogique obligatoire.

\* \* \*

Pour terminer, rappelons que chaque candidat compose et s'exprime dans le dialecte de son choix. L'épreuve facultative du concours spécial peut paraître comparable à celle du concours spécial mais le niveau d'exigence ne saurait être le même puisque le concours spécial prépare essentiellement à l'enseignement bilingue et l'option facultative à l'initiation.

Il convient de conseiller aux candidats aux épreuves d'occitan de bien réfléchir, si possible avec l'aide de formateurs, au choix du type de concours qui leur convient le mieux. On peut estimer cependant au vu des résultats de ces dernières années qu'un plus grand nombre de candidats compétents en occitan aurait intérêt, pour réussir, à présenter le concours spécial.

**Gilbert MERCADIER,  
IA-IPR d'Occitan,  
Coordonnateur de l'épreuve d'Occitan**